



IMMO

CAHIER DES CHARGES

NANDRIN

LOT DE 10
APPARTEMENTS



0472 96 33 62

gaetan.alardot@gmail.com

Rue Thier de Huy, 47 - 4570 Marchin

UMAN
architect

 **TREVI**
RASQUIN



Illustration non contractuelle. Le mobilier présenté est à titre indicatif et non inclus dans la vente. Ces visuels représentent l'intérieur d'une maison type 3 chambres pouvant présenter de légères variations selon les configurations.



NANDRIN

RUE FAMIOUL

Petite description des
10 appartements



TABLE DES MATIÈRES

GÉNÉRALITÉS.....	8
GÉNÉRALITÉS ADMINISTRATIVES	8
GÉNÉRALITÉS TECHNIQUES	8
RACCORDEMENTS	8
VENTE ET CONTRAT	9
SYNDIC.....	9
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	10
TERRASSEMENT	10
FONDATIONS.....	10
ETANCHÉITÉ.....	10
HUMIDITÉ.....	10
VENTILATION	10
STRUCTURE ET MURS	10
MURS EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS NIVEAUX VIDES CAVES	10
MURS DE FACADES.....	10
MURS MITOYENS ENTRE APPARTEMENTS	10
MURS INTERIEURS PORTEURS	11
MURS INTERIEURS NON PORTEURS NON APPARENTS	11
PLANCHERS	11
PLANCHER GARAGES.....	11
PLANCHER NIVEAUX REZ+1 ET +2	11
ESCALIERS COMMUNS	11
CHUTES D'EAU PLUVIALE.....	12
CHUTES D'EAU USÉE.....	12
CANALISATIONS ENTERRÉES.....	12
RACCORDEMENT A L'ÉGOÛT	12
TOITURE	12
TOITURE PLATE TERRASSE	12
TOITURE INCLINE EN ETHERNIT	12
ASCENSEUR	13
ALIMENTATION EN EAU	13
ALIMENTATION EN ÉLECTRICITÉ.....	13
TÉLÉCOMMUNICATION.....	13



ÉQUIPEMENTS GÉNÉRAUX DE L'IMMEUBLE	13
LOCAUX PRIVATIFS	14
SOLS.....	14
SOLS ET PLINTHES TOUS LOCAUX	14
MURS	14
ENDUIT.....	14
MURS BAINS	14
PLAFONDS	14
ENDUIT.....	14
MENUISERIES EXTÉRIEURES.....	14
MENUISERIES INTÉRIEURES	15
PORTE D'ENTREE DES APPARTEMENTS	15
PORTES INTERIEURES.....	15
FERRONNERIES EXTÉRIEURES	15
CHAUFFAGE	15
TYPE D'INSTALLATION.....	15
SÈCHE SERVIETTE SDB.....	15
SANITAIRE.....	15
TYPE D'INSTALLATION.....	15
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU CHAude.....	15
CUISINE	16
BRANCHEMENTS EN ATTENTE.....	16
EQUIPEMENT SDB.....	16
ÉLECTRICITÉ	16
TYPE D'INSTALLATION.....	16
ANNEXES COMMUNES	18
ANNEXES PRIVATIVES	18
LOCAUX RANGEMENTS - CAVES	18
STRUCTURE ET MURS	18
SOL.....	18
MURS ET PLAFONDS	18
ÉLECTRICITÉ	18
PARTIES COMMUNES INTÉRIEURES	19
LOCAUX TECHNIQUES	19
HALL, PALIERS	19
SOL	19
MURS	19
PLAFONDS.....	19
PORTE D'ACCÈS	19
ÉLECTRICITÉ	19

PARTIES COMMUNES EXTÉRIEURES	20
ABORDS	20
FERRONNERIES EXTÉRIEURES	20
TECHNIQUES	20
EAU.....	20
ÉLECTRICITE	20
ÉGOUTS.....	20
TÉLÉCOMMUNICATIONS.....	20
FOURNITURES STANDARDS	21
ENTREPRISES RESERVÉES.....	21
COTATIONS DE PLANS	21
PARTICULARITÉS	21
FICHES TECHNIQUES*	22
FICHES TECHNIQUES**	24
FICHES TECHNIQUES***.....	26
FICHES TECHNIQUES****	30
FICHES TECHNIQUES*****	33
FICHES TECHNIQUES*****	36



GÉNÉRALITÉS

GÉNÉRALITÉS ADMINISTRATIVES

Le présent document est rédigé à l'attention des acquéreurs. Il a pour but de décrire de manière succincte la fourniture et pose des différents éléments qui seront mis en œuvre lors de la réalisation de l'immeuble. L'architecte et l'entrepreneur se réservent le droit de modifier certains éléments en cours de chantier pour autant que ce soit d'intérêt général et que le niveau de qualité soit au moins équivalent à celui décrit dans le présent document.

Il est également signalé qu'en cas de contradiction, les plans d'exécution de l'architecte et de l'ingénieur ainsi que les prescriptions du service régional d'incendie et du service technique communal priment sur le présent document.

GÉNÉRALITÉS TECHNIQUES

RACCORDEMENTS

La vente comprend les appareils et compteurs qui appartiennent aux régies et aux sociétés de distribution.

Le maître de l'ouvrage ne prend pas lui-même en charge les raccordements eau, gaz, électricité, ceux-ci sont forfaitisé 5000€ Htva supplémentaire .

Les frais d'abonnement (eau, gaz, électricité) sont à charge de l'acquéreur.

Les frais d'abonnement, d'installation et de raccordement pour le téléphone, la télédistribution, sont à charge de l'acquéreur en sus du prix convenu.

Pour ces services, seuls les tubages adéquats (avec filerie) sont installés par le promoteur.



VENTE ET CONTRAT

Au moment de l'acte de vente, les acquéreurs paieront le montant relatif à une quotité du terrain et les frais de l'acte notarié qui en découle (frais de notaire, géomètre, acte de base, droit d'enregistrement et/ou TVA) et le montant relatif à la construction.

Toute modification aux plans et/ou aux cahiers des charges doit être notifiée à part avant leur réalisation sur chantier et faire l'objet d'une demande écrite au maître de l'ouvrage.

Tous les suppléments induits par les modifications demandées seront payables à l'acte mais notifiés dans des avenants rédigés et approuvés avant l'exécution.

Quant aux parties communes, aucun changement ne peut être envisagé par les propriétaires des parties privatives.

Les acquéreurs seront informés en temps utile pour déterminer les choix qui leur seront proposés pour les travaux suivants (uniquement partie privée) :

- Electricité
- Sanitaire
- Chauffage
- Carrelages muraux et de sol

Le choix sera effectué uniquement auprès des entreprises désignées par le maître de l'ouvrage.

SYNDIC

SYNDIC PROVISOIRE

Dès que les travaux seront terminés, un syndic sera désigné provisoirement par le maître de l'ouvrage. Ce syndic veillera au bon entretien de l'immeuble et réglera les frais communs à charge des copropriétaires en proportion de leurs millièmes de propriété dans les parties communes.

La consommation d'énergie sera à charge des acquéreurs ou de la copropriété dès la première mise sous feux de l'installation.

Une fois l'emménagement, la copropriété constituée confirmera le syndic en place ou définira et nommera elle-même un nouveau syndic.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

TERRASSEMENT

Gros terrassements et tranchées nécessaires jusqu'aux niveaux définis aux plans de l'architecte ou de l'ingénieur.

FONDATIONS

Vérification de la résistance du sol. Fondations et dalles sur sol en béton armé selon stabilité.

ETANCHÉITÉ

HUMIDITÉ

L'humidité ascensionnelle est contrée par des membranes d'étanchéité.

L'humidité contre les maçonneries enterrées est contrée par un cimentage, un coaltar et une membrane drainante protectrice sur la face extérieure .

Dans certain cas l'étanchéité peut être réalisée à l'aide d'une membrane mapethene pour remplacer le cimentage et le coaltar

L'humidité périphérique par infiltration et ruissellement est contrée par un drainage enterré.

Un cuvelage est réalisé au besoin pour la fosse de l'ascenseur (+ cv de visite avec pompe de relevage éventuelle suivant niveau de fond de fosse)

VENTILATION

Des gaines de ventilation en forme de « T » en PVC Ø 110 min sont placés sous les hourdis du sol du rez-de-chaussée pour assurer une circulation d'air dans les locaux du sous-sol ou VV. Les gaines de ventilation seront encastrées de manière étanche et hermétique dans les maçonneries de fondation.

STRUCTURE ET MURS

MURS EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS NIVEAUX VIDES CAVES

Maçonnerie en blocs de béton lourd, épaisseurs suivant plans.

MURS DE FACADES

Les maçonneries d'élévation sont composées de :

- blocs béton de 14 cm d'épaisseur
- isolation en panneaux rigides PUR de 12 cm d'épaisseur (Fiche technique *)
- vide 2cm
- briques de parement (rouge brun)
- Moellons calcaire



MURS MITOYENS ENTRE APPARTEMENTS

- Bloc béton 19cm
- Isolation LR 5cm (Fiche technique **)
- Bloc béton 14cm

MURS INTERIEURS PORTEURS

Blocs de béton lourd d'épaisseur 19cm.

MURS INTERIEURS NON PORTEURS NON APPARENTS

Blocs en carreaux de plâtre d'épaisseur 10 cm.

PLANCHERS

PLANCHER GARAGES

Le plancher est composé de :

- Géotextile
- Empierrement 20CM 0/56
- VISQUEEN
- RADIER BA LISSE EP 20 CM

Rez de chaussée :

- REVETEMENT DE SOL
- CHAPE STABILISE EP 9 CM
- CHAUFFAGE SOL
- CHAPE ISOLANTE EN PU EP 10 CM (fiche technique)***
- RADIER BA EP 20CM
- VISQUEEN
- EMPIERREMENT 0/56 EP 20 CM
- GEOTEXTILE

PLANCHER NIVEAUX REZ+1 ET +2

Le plancher est composé de :

- hourdis OU pré dales 6+14 cm
- isolation ACCOUSTIQUE 12cm (fiche technique)****
- membrane acoustique insulit BI (FICHE TECHNIQUE*****
- CHAUFFAGE SOL
- Chape STABILISE EP 9 CM
- carrelage sur chape ou parquet

ESCALIERS COMMUNS

Structure des marches et paliers en béton armé selon stabilité. Les escaliers seront carrelés.



CONDUITS

VENTILATION DOUBLE FLUX (VOIR FICHE TECHNIQUE***)**

DOUBLE FLUX (extraction dans les pièces humides et apport d'air frais et sec dans les pièces sèches

Les hottes de cuisine seront exclusivement équipées de filtres à charbon et à recirculation. Les séchoirs ne peuvent être raccordés sur les ventilations intérieures, ils devront être obligatoirement à condensation.

Aucun percement de hottes ou séchoir n'est autorisé en façades, plafond, sol ou murs périphériques à l'appartement.

CHUTES D'EAU PLUVIALE

Tuyaux de descente en zinc (extérieur) ou PVC (intérieur) raccordés sur canalisations d'égouts en PVC. Citerne de 10.000L (commune) récoltant les eaux pluviale est installée

CHUTES D'EAU USÉE

Tuyaux de décharges en PVC de sections appropriées.

CANALISATIONS ENTERRÉES

Tuyaux de canalisations souterraines en PVC de diamètre approprié. Le réseau comprend :

- les chambres de visite nécessaires munies de couvercle en fonte
- sterfputs dans les locaux techniques et garages
- raccordement des drainages sur le réseau d'égouttage

L'entrepreneur se réserve le droit de modifier le tracé du réseau de canalisations figurant sur le plan de manière à l'adapter aux exigences des lieux.

RACCORDEMENT A L'ÉGOÛT

Le raccordement des canalisations au réseau d'égouts communaux est réalisé par l'entrepreneur.

TOITURE

TOITURE PLATE TERRASSE

- Hourdis en béton
- chape compression
- isolation à pente intégrée PUR
- étanchéité
- structure de soutien en plots
- Dalles sur plots (budget 65€ m²).

TOITURE INCLINE EN ETHERNIT



ÉQUIPEMENTS GÉNÉRAUX DE L'IMMÉUBLE

ASCENSEUR

Ascenseur kone 300 dx 1 charge 630 kg , 8 personnes
Finition en acier inoxydable brossé
Eclairage led ronde
Panneau de commande de cabine avec écran d'affichage led

ALIMENTATION EN EAU

Compteurs individuel
Les alimentations sont en polyéthylène réticulé. Une vanne d'isolement est prévue pour chaque appartement.
La redevance pour la consommation est à la charge des acquéreurs. Le comptage se fera par compteur installé sur le circuit de chaque appartement.

ALIMENTATION EN ÉLECTRICITÉ

Les tableaux de distribution individuels avec disjoncteurs se trouvent dans les appartements.
Le branchement des parties privatives se fait suivant indication des services concernés.
Le comptage sera assuré par des compteurs individuels installés dans un local spécifique.
La redevance pour la consommation sera à charge de l'acquéreur.
Un compteur bi horaire est prévu pour les parties communes à charge de l'acquéreur.

TÉLÉCOMMUNICATION

Possibilité de raccordement à la télédistribution. Des tubes câblés sont amenés jusqu'aux appartements. Les raccords et abonnements sont à charge de l'acquéreur.



LOCAUX PRIVATIFS

SOLS

SOLS ET PLINTHES TOUS LOCAUX

Carrelage ou Parquet à choisir chez le fournisseur désigné par le promoteur jusqu'à concurrence de 60 euros/m² HTVA (jusqu'au format 90x90cm). plinthes assorties comprises.

Tout autre revêtement de sol fera l'objet d'un décompte. La pose traditionnelle est prévue par l'entrepreneur dans le prix d'ensemble de l'appartement.

N.B : une pose exécutée en chape traditionnelle (pierres naturelles, certains carreaux de terre cuite), en diagonale ou en damier, fera l'objet d'une adaptation de prix. La pose des formats pour le sol autres que jusqu'à 90x90 cm feront également l'objet d'un devis du carreleur.

MURS

ENDUIT

Plafonnage sur les maçonneries en blocs de béton.

Plâtre de première qualité lissé pour les murs à peindre et légèrement rugueux pour les surfaces à carreler.

Deux couches de peinture sont prévues (1x primer et 1Xcouche de finition)

MURS BAINS

Faïences murales à hauteur des plafonds, sur tout le pourtour du bac de douche (hauteur 240cm) à choisir chez le fournisseur désigné par l'entrepreneur jusqu'à concurrence de 60,00 euros/m² HTVA

La pose traditionnelle est prévue par l'entrepreneur dans le prix d'ensemble de l'appartement.

PLAFONDS

ENDUIT

Plafonnage sous les hourdis et plaques de plâtre sous la charpente. Plâtre de première qualité lissé. Deux couches de peinture sont prévues (1x primer et une 1 x fois finition)

MENUISERIES EXTÉRIEURES

Les menuiseries seront en ALUMINIUM ton RAL défini par le promoteur. Le maître de l'ouvrage se réserve éventuellement le droit de modifier la teinte extérieure des châssis.

Tous les châssis sont équipés de double vitrage de niveau K 1,0.

Tablette de fenêtre intérieure en pierre bleue, sauf pour les tablettes des salles de bains qui sont carrelées.

Il est important de retenir que les châssis seront réalisés en fonction de leur dimensions et performances thermiques à atteindre.



MENUISERIES INTÉRIEURES

PORTE D'ENTREE DES APPARTEMENTS

Porte coupe-feu RF 30 laquée blanc avec serrure à cylindre et 3 clefs/3 points. Quincaillerie comprenant une double clenche et rosaces - fini inox ou alu brossé.

PORTE INTÉRIEURES

Bloc porte avec, serrure simple et 1 clef.

Quincaillerie comprenant une double clenche et rosaces - fini inox ou alu brossé..

Finition Laqué blanc . La porte menant de manière générale du hall d'entrée au séjour et du séjour au hall de nuit est équipée d'un vitrage

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de modifier le type de porte selon les disponibilités des fournisseurs (collections, ...) tout en avertissant le client au préalable. Le client sera donc consulté pour une proposition alternative.

FERRONNERIES EXTÉRIEURES

La nature des garde-corps terrasses sont à définir par le promoteur.

CHAUFFAGE

TYPE D'INSTALLATION

Pompe à chaleur, avec chauffage par le sol

Les appartements sont équipés d'un chauffage sol sauf les chambres (radiateur électrique si besoin)

Un thermostat d'ambiance est prévu sans supplément de prix

SÈCHE SERVIETTE SDB

Pour la salle de bains, le client peut lors du contact avec le PROMOTEUR opté pour un radiateur sèche serviette avec un supplément à prévoir de plus ou moins 500 euros

SANITAIRE

TYPE D'INSTALLATION

La plupart des tuyaux d'alimentation et d'évacuation dans les appartements sont non apparents et posés dans les gaines techniques, les chapes ou encastrés dans les murs. Tuyaux en matière synthétique type polyéthylène réticulé.

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU CHAude

Les différents appareils sanitaires seront alimentés en eau chaude via un boiler individuelle.

CUISINE

Valeur : 15000€ htva

L'acheteur devra consulter vanden Borre kitchen à Marche pour valider les emplacements et le choix des électros, ainsi que les différents matériaux proposés pour les meubles et le plan de travail.

BRANCHEMENTS EN ATTENTE

Les branchements en attente (alimentations et décharges) sont prévus pour :

- Adoucisseur
- lave linge

EQUIPEMENT SDB

Valeur : 6000€ htva

Les équipements sont de teinte chêne CLAIR

Le lavabo et la douche sont équipés de mitigeurs de marque GROHE. Le lave-mains WC est équipé d'un robinet eau froide.

La liste du matériel de base est disponible auprès du maître de l'ouvrage.

L'installation comprend :

- un wc séparé suspendu avec lave-mains
- un meuble lavabo ainsi qu'une colonne, un meuble miroir et un bandeau lumineux
- une douche avec un receveur de 160 cm min et une paroi vitrée de 120 cm.

ÉLECTRICITÉ

TYPE D'INSTALLATION

Installation encastrée sauf dans les caves, garages et locaux techniques. Mise à la terre et liaisons équipotentielles.

Chaque appartement est pourvu de :

• Coffret divisionnaire 3 rangées (54 modules) composé de :

- Différentiel 300 MA 40A (général)
- Différentiel 30 MA 40A (point d'eau)
- Circuit table de cuisson 1PC
- Circuit four 1PC
- Circuit table de travail cuisine 1PC
- Circuit lave-vaisselle 1PC
- Circuit machine à lessiver 1PC
- Circuit séchoir 1PC
- Circuit salle de bain 1PC
- Circuit éclairage 2PC
- Circuit prises 5 PC
- Circuit borne de recharge 1PC
- Circuit



• **Buanderie**

- point lumineux 1D 1PC
- prise double 2PC
- prise lessiveuse 1PC
- prise séchoir 1PC
- prise chaudière - 1PC
- Prise ventilation 1PC

• **Extérieur**

- point lumineux 1D + témoin 1PC
- prise hermétique 1PC

• **Hall d'entrée/ Hall de nuit**

- point lumineux 3D 2PC
- prise simple 1PC
- sonnette + poste intérieur vidéophonie 1PC

• **WC séparé**

- point lumineux 1D 1PC

• **Living /salon**

- point lumineux 2D 2PC
- prise simple 3PC
- prise double 3PC
- tubage + câblage + prise TV 1PC
- tubage + câblage + prise Proximus 1PC
- tubage thermostat câble 1PC
- tubage + câblage + prise RJ45 1PC

• **Cuisine**

- point lumineux 2D 1PC
- point lumineux 1D (dessus évier) 1PC
- prise double 2PC
- prise frigo 1PC
- prise four 1PC
- prise hotte 1PC
- prise cuisinière 1PC
- prise lave-vaisselle 1PC
- prise plan de travail (double) 2PC

• **Chambre 1/2 (par chambre) / bureau**

- point lumineux 1D 1PC
- prise simple 2 PC
- prise double 2PC

• **Salle de bain**

- point lumineux 1D bipolaire 2PC
- prise double 2 PC
- prise simple 1PC



ANNEXES COMMUNES

- point lumineux avec détection mouvement 2PC
- prise simple dans local vélo 1PC

ANNEXES PRIVATIVES

LOCAUX RANGEMENTS - CAVES

STRUCTURE ET MURS

SOL

Chape lissée

MURS ET PLAFONDS

Murs et plafonds non plafonnés.

ÉLECTRICITÉ

Chaque local privatif est raccordé à l'appartement correspondant et est pourvu de :

- 1 prise de courant simple



PARTIES COMMUNES INTÉRIEURES

LOCAUX TECHNIQUES

Revêtement de sol type chape lissée. Murs non plafonnés, bloc béton apparent, plafond hourdis apparent.

HALL, PALIERS

SOL

Revêtement de sol 1er choix choisis par le maître de l'ouvrage dans le hall d'ascenseur et le hall commun. Format 90/90

MURS

Enduit de plafonnage et 2 couches de peinture acrylique.

PLAFONDS

Enduit de plafonnage revêtu de 2 couches de latex.

Les plafonds des caves, hall de caves, cage d'escalier resteront en béton apparents non plafonnés.

PORTE D'ACCÈS

Portes d'entrée de l'immeuble en aluminium avec ferme porte automatique.

ÉLECTRICITÉ

Les appareils d'éclairage en nombre suffisant à tous les niveaux sont commandés par des détecteurs de mouvement sur minuterie.



PARTIES COMMUNES EXTÉRIEURES

ABORDS

Les aménagements extérieurs seront réalisés comme suit :

- Zones d'accès piétons et emplacement parking PMR en PAVE DRAINANT + bordures de contrebutage
- Zones de stationnement pour automobiles en empierrement gris
- Zones vertes engazonnées

FERRONNERIES EXTÉRIEURES

Toutes ferronneries (garde-corps, ...) à réaliser suivant plans et plans de détails de l'architecte. A définir par le Promoteur.

TECHNIQUES

EAU

Les travaux de terrassement nécessaires au placement de la gaine bleue sont à charge du maître de l'ouvrage et placé par lui-même.

Les frais d'abonnement seront à charge du promoteur

ÉLECTRICITE

Les travaux de terrassement nécessaires à la mise en place des gaines sont à charge du maître de l'ouvrage. La fourniture de la colonne électrique est à charge du promoteur.

Les frais d'abonnement seront à charge de l'acquéreur, en sus du prix convenu.

ÉGOUTS

Les travaux de terrassement et branchement d'après les indications du Service Technique Communal, les frais d'installation et de raccordement sont à charge du maître de l'ouvrage.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les travaux de terrassement nécessaires à la mise en place des gaines sont à charge du maître de l'ouvrage. La fourniture des câbles respectifs depuis le borne à rue jusqu'aux locaux compteurs est également à charge du maître de l'ouvrage.

Les branchements exécutés par les services concernés, les frais d'abonnement, d'installation et de raccordement sont à charge de l'acquéreur, en sus du prix convenu.



PARTICULARITÉS

FOURNITURES STANDARDS

Les placards, armoires et ameublement figurant aux plans ne sont pas compris dans le prix d'achat de l'appartement.

ENTREPRISES RESERVÉES

Aucune autre entreprise que celles désignées par le maître de l'ouvrage n'aura le droit d'effectuer des travaux sur le chantier sans accord du maître de l'ouvrage.

COTATIONS DE PLANS

Les cotes inscrites aux plans sont des mesures entre les maçonneries brutes. Une différence éventuelle entre les mesures indiquées et les mesures réellement calculées après travaux ne pourra donner lieu à aucune réclamation.



FICHES TECHNIQUES *



FICHE TECHNIQUE



SOPRATHERM ALU FW SJ

Description

SOPRATHERM ALU FW SJ est un isolant thermique sous forme de panneaux en mousse rigide de polyuréthane (PUR). Les panneaux sont revêtus sur leurs deux faces d'un complexe multicouche étanche au gaz à base de laminé kraft-aluminium.

SOPRATHERM ALU FW SJ (1200 X 600) est principalement destiné à être mis en œuvre en murs creux.

SOPRATHERM ALU FW SJ (1200 X 1000) est principalement destiné à être mis en œuvre au sol.

Emballage & stockage

Epaisseur (mm)	Panneaux/ paquet	m ² /paquet	Panneaux/ palette	m ² /palette	Résistance thermique (R _D) (m ² .K/W)
SOPRATHERM ALU R SJ (1200 x 600)					
30	16	11,5	160	115,2	1,35
40	12	8,6	120	86,4	1,80
50	10	7,2	100	72,0	2,25
60	8	5,8	80	57,6	2,70
70	7	5,0	70	50,4	3,15
80	6	4,3	60	43,2	3,60
90	5	3,6	50	36,0	4,05
100	5	3,6	50	36,0	4,50
110	4	2,9	40	28,8	5,00
120	4	2,9	40	28,8	5,45
140	3	2,2	36	25,9	6,35
160	3	2,2	30	21,6	7,25
SOPRATHERM ALU R SJ (1200 x 1000)					
30	12	14,4	72	86,4	1,35
40	10	12,0	60	72,0	1,80
50	8	9,6	48	57,6	2,25
60	6	7,2	36	43,2	2,70
70	5	6,0	30	36,0	3,15
80	5	6,0	30	36,0	3,60
90	4	4,8	24	28,8	4,05
100	4	4,8	24	28,8	4,50
110	3	3,6	18	21,6	5,00
120	3	3,6	18	21,6	5,45
140	3	3,6	18	21,6	6,35
160	3	3,6	12	14,4	7,25

Stocker les panneaux d'isolation au sec et protégés contre le rayonnement solaire sur une surface plane.

Caractéristiques

Conductivité thermique - λ _D (W/(m.K)) (EN 12667 / EN 12939)	0,022
30 ≤ d ≤ 160 mm	600 ± 5
Longueur / largeur (mm) (EN 822)	1000 ± 7,5
	1200 ± 7,5
Tolérance d'épaisseur - d _N (mm) (EN 823)	T2
Masse volumique (kg/m ³)	≥ 30
Usinage	rainuré - bouveté
Contrainte en compression à 10 % de déformation (kPa) (EN 826)	CS(10)Y150
Stabilité dimensionnelle (%) (EN 1604)	DS(70,90)3
Absorption d'eau à long terme (%) (EN 12087)	NPD
Réaction au feu (EN 13501-1 / EN 15715)	F
Résistance à la diffusion de la vapeur d'eau - μ (EN 12086)	NPD
Résistance à la traction perpendiculairement aux faces (kPa) (EN 1607)	NPD
Durabilité du flUAGE en compression par rapport au vieillissement/à la dégradation (kPa) (EN 1606)	NPD

NPD = performance non déterminée

TDS-NE-INSBE0002.j/FR

SOPREMA se réserve de modifier sans préavis la composition et les conditions d'utilisation de ses matériaux donc subséquemment leur prix. En conséquence toute commande ne sera acceptée qu'aux conditions et aux spécifications techniques en vigueur au jour de la réception de celle-ci.

Contact: www.soprema.com



Mode d'application

Toujours consulter les règlements de construction locaux et les guides de pose du fabricant.
Après installation, protéger les panneaux d'isolation contre les intempéries.

Murs et parois:

Pose jointive en quinconce par simple emboîtement et à plat sur le mur, languette vers le haut.
Les panneaux sont fixés au moyen de crochets d'ancrage, de chevilles appropriées ou colle expansive (COLTACK EVOLUTION 750, ...) et EFIBANDE BUTYLE est éventuellement posé aux joints.

Au sol et terre-plein:

Pose jointive par simple emboîtement et EFIBANDE BUTYLE est éventuellement posé aux joints.

Agréments

Consulter le(s) certificat(s) pour plus d'information sur les produits, les systèmes et les spécifications:

- ATG 2358 (B)
- ATG H764 (B)
- KOMO K97275 (NL)

Contacter Soprema pour plus d'information.

Indications particulières

Hygiène, santé et environnement:

Le produit ne contient pas de composant apportant un danger. Il répond d'une manière générale aux exigences relatives à l'hygiène, la santé et l'environnement.

Management Qualité, Environnement et Sécurité:

SOPREMA attache depuis toujours une importance primordiale à la qualité de ses produits, l'environnement et la sécurité. C'est pourquoi nous appliquons un système d'assurance Qualité, Environnement et Sécurité suivant **EN ISO 9001**, **EN ISO 14001** et **OHSAS 18001**.

TDS-NE-INSBE0002.j/FR

SOPREMA se réserve de modifier sans préavis la composition et les conditions d'utilisation de ses matériaux donc subséquemment leur prix. En conséquence toute commande ne sera acceptée qu'aux conditions et aux spécifications techniques en vigueur au jour de la réception de celle-ci.

Contact: www.soprema.com



FICHES TECHNIQUES **



www.knaufinsulation.be

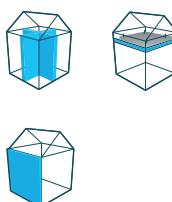
ACOUSTIFIT

ISOLANT ACOUSTIQUE POUR CLOISONS DE SÉPARATION, CONTRE-CLOISONS ET PLAFONDS

Mai 2023



APPLICATIONS



DESCRIPTION

Panneau isolant indéformable non revêtu en laine de verre avec ECOSE® Technology spécifiquement destiné à l'isolation thermique et acoustique de cloisons de séparation, contre-cloisons et plafonds dans les bâtiments résidentiels et utilitaires.

PROPRIÉTÉS SELON EN 13162

Propriétés	Valeur	Norme
Valeur Lambda déclarée (λ_d)	0,037 W/mK	EN 12667
Réaction au feu Euroclasse	A1	EN 13501-1
Tolérance longueur	± 2%	EN 822
Tolérance largeur	± 15%	EN 822
Résistance à la diffusion de vapeur d'eau (μ)	≈ 1	EN 12086
Résistance au passage de l'air	≈ 5 kPa.s/m ²	EN 29053

AVANTAGES

- ✓ Dimensions adaptées aux dimensions courantes des cloisons de séparation légères
- ✓ Mise en oeuvre et découpe à dimension rapides
- ✓ Mise en oeuvre efficace grâce à son élasticité latérale
- ✓ Excellent confort de pose grâce à ECOSE Technology
- ✓ Très bonne réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)
- ✓ Satisfait aux exigences de qualité les plus sévères pour l'air intérieur

SPÉCIFICATIONS

Rd (m ² K/W)	Épaisseur (mm)	Largeur (mm)	Longueur (mm)
1,05	40	600	1350
1,20	45	600	1350
1,35	50	600	1350
1,60	60	600	1350
1,85	70	600	1350
2,00	75	600	1350
2,40	90	600	1350
2,70	100	600	1350



ACOUSTIFIT

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Durabilité

La laine de verre minérale de Knauf Insulation est fabriquée avec ECOSE Technology. Ce liant, breveté par Knauf Insulation, ne contient pas de formaldéhyde, de phénol ou d'acrylates et est issu de matières premières végétales qui remplacent les dérivés pétrochimiques. La laine de verre de Knauf Insulation avec ECOSE Technology est fabriquée avec du verre recyclé (jusqu'à 80%). La laine de verre minérale est stable dimensionnellement, non hygroscopique, non capillaire et ne constitue pas un terrain favorable au développement de vermine et à la formation de moisissures.

Indoor Air Comfort Gold Label d'Eurofins

La laine de verre minérale de Knauf Insulation avec ECOSE Technology s'est vu décerner le Indoor Air Comfort GOLD Label d'Eurofins en 2010. Cela signifie que les produits en laine de verre de Knauf Insulation satisfont aux exigences internationales les plus sévères en matière de qualité de l'air intérieur (émission de COV).

Pour les poseurs, il s'agit d'une garantie de sécurité, de performance et de durabilité. Pour les occupants des immeubles, c'est l'assurance de choisir un produit qui répond aux exigences réglementaires les plus sévères en matière de qualité de l'air intérieur.

EUCEB

EUCEB vérifie que les produits isolants en laine minérale sont fabriqués conformément aux exigences et réglementations européennes en matière de santé et de sécurité.

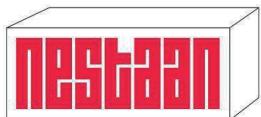
Domaine d'application

Le panneau Acoustifit a été spécialement conçu pour l'isolation acoustique de cloisons de séparation légères. La combinaison du panneau avec les cloisons de séparation Knauf W11, les cloisons d'applique Knauf W62 et le système Knauf SoundProtection permet de réaliser des constructions dont l'isolation acoustique est optimale.

Mise en oeuvre

Construire l'ossature métallique ou en bois. Fixer les plaques de plâtre Knauf sur une face. Poser les panneaux isolants Acoustifit l'un contre l'autre entre les profilés métalliques CW et UW et contre les plaques de plâtre en exerçant une légère pression. Grâce à leur structure souple, la jonction des panneaux isolants Acoustifit avec les profilés métalliques ou le cadre en bois est optimale. Pour des informations sur la mise en oeuvre des cloisons de séparation légères, veuillez consulter le site www.knauf.be.

FICHES TECHNIQUES ***



*Quality insulation
with a personal touch*

FICHE TECHNIQUE Systèmes - Polyuréthane - NESTAAN



NESTAAN® SD382/28

Composants	Composant-A: NESTAAN® POLY SD382/28 Composant-B: NESTAAN® ISO 30
Description des matériaux	Système de pulvérisation de polyuréthane à 2 composants. Contient des gaz à effet de serre fluorés (HFK365mfc/227ea).
Utilisation	NESTAAN® SD382/28 est une mousse de polyuréthane dure qui peut être utilisée comme matière isolante à haut rendement, en particulier pour des applications intérieures. Ce système peut être posé sur des surfaces horizontales et verticales et il est également très approprié pour une pulvérisation "au-dessus de la tête" en raison de sa forte réactivité.
Domaines d'application	Isolation du plancher (sous le plancher et sur le sol), isolation du grenier, isolation des bâtiments agricoles, isolation industrielle, isolation de réservoirs, etc.

Caractéristiques

	Composant-A	Composant-B	Unité
Densité 20°C	1130 – 1180	1210 – 1250	g/l
Viscosité 20°C	200 - 400	200 - 400	mPa.s
Rapport de mélange			
Poids	100	107 – 109	
Volume	100	100	

Propriétés typiques de la mousse (mélange manuel, 20°C, 3000 tr./m)

		Valeur	Unité
Reactivité	Temps de crème (CT) Temps de fibre (GT) Temps hors poisse (TFT)	2 ± 1 6 ± 2 8 ± 2	s s s
Densité	Densité de base Densité conteneur	28 ± 3 35 ± 3	kg/m ³ kg/m ³

Emballage

NESTAAN® POLY SD382/28 peut être fourni dans les conteneurs suivants	
Bidons en plastique	30 kg net
Fûts métalliques	60 ou 225 kg net
IBC's / GRV	1125 kg net
Vrac	23000 kg net
NESTAAN® ISO 30 peut être fourni dans les conteneurs suivants	
Bidons en plastique	30 kg net
Fûts métalliques	60 ou 250 kg net
IBC's / GRV	1250 kg net
Vrac	23000 kg



IKB1587

ATG 13/2900

BAG-551-2796-0001-01

Z-23.11-1038

0428-CPR-2014.01

392-2013-00011701





*Quality insulation
with a personal touch*

Conservation et entreposage			
	Composant-A	Composant-B	Unité
Température de stockage	5 - 30	5 - 30	°C
Conservation	3	6	mois

Pose

En raison de la très grande réactivité de ce système (réaction exothermique), il ne peut être traité correctement que sur les machines de pulvérisation à 2 composants spécialement mises au point à cet effet. Celles-ci sont équipées de chauffage des matières premières et de tuyaux d'alimentation qui alimentent le pistolet. Le chauffage doit être en mesure de garantir une température constante de 40°C - 60°C au niveau du pistolet. Le rapport de mélange est de 100 parties pour 100 parties. Afin d'obtenir un mélange parfait, la pression tant du composant A que du composant B doit être au moins de 60 bar au pistolet. Cela se fait avec une pression de la machine de 90 bar pendant la pulvérisation, mais il convient de tenir compte de la perte de pression (jusqu'à 30 bar), qui est notamment fonction de la longueur et du diamètre des tuyaux ainsi que de la taille de la chambre de mélange. La différence de pression maximale entre le composant A et le composant B peut aller jusqu'à 15 bar. Un bon mélange des deux composants, respectant le rapport de mélange est essentiel pour obtenir les bonnes propriétés de la mousse finale.

Traitement des substrats

Tous les matériaux qui peuvent nuire à l'adhérence de la mousse de polyuréthane posée (huile, graisse, poussières, débris, eau, glace) doivent être éliminés de façon appropriée. Les substrats qui ne conviennent pas pour une bonne adhérence (par exemple, l'aluminium, l'acier, etc.), doivent être traités avec un apprêt ou un revêtement. Le support doit être absolument propre et sec et avoir une température > 10°C (de préférence > 15°C). À une température inférieure, et/ou si le support n'est pas sec, une mauvaise adhérence pourrait se produire. Un support humide provoquera des soufflettes, un pourcentage élevé de cellules ouvertes, une mauvaise résistance à la pression, un retrait potentiel et une mauvaise adhérence. En cas de doute, l'adhérence doit être vérifiée sur le substrat ou sur un échantillon comparable.

Application de la mousse

La mousse doit être appliquée en couches faisant jusqu'à 40 mm d'épaisseur. Des épaisseurs plus importantes doivent être réalisées en posant plusieurs couches. La densité sera comprise entre 35 et 45 kg/m3. Quand une épaisseur > 120 mm est nécessaire, il est recommandé de mettre des épaisseurs de couche <30 mm et de respecter un temps d'attente entre les couches jusqu'à la température de mousse est 25°C.

Si la mousse est appliquée à l'extérieur, elle doit être protégée contre les UV par un revêtement hydrofuge, mais perméable à la vapeur. Il est conseillé de vérifier le travail appliqué régulièrement afin d'éviter les dommages mécaniques, la désintégration du revêtement UV et de la mousse de polyuréthane. Les dommages doivent être traités aussi vite que possible. Utilisez des vêtements de protection pour tout le corps pendant tous les travaux comportant un risque de contact avec les composants liquides. Protégez-vous toujours de l'inhalation des vapeurs. Utilisez de préférence lors du traitement un masque avec surpression sous apport d'air frais depuis l'extérieur du lieu de travail. Faites attention lors du traitement dans un espace intérieur à ce qu'il y ait une ventilation suffisante, notamment afin de dissiper la chaleur. L'objectif à atteindre en matière de renouvellement d'air est au moins 30x le contenu de la pièce par heure. Reportez-vous aux fiches de données de sécurité pour de plus amples informations sur la protection individuelle et la protection de l'environnement.





*Quality insulation
with a personal touch*

DoP-0428-CPR-2014.01

	Valeur	Unité	Méthode	EN14315-1
Densité	28	kg/m ³	EN 1602	FRC28(20)
Réactivité (CRT / GT / TFT)	2 / 6 / 8	s		CT2(20) GT6(20) TFT8(20)
Conductivité thermique 10°C (λi) Conductivité thermique initiale 10°C (λ _{90/90}) Vieilli	≤0,022 0,022 Voir le tableau de performance	W/m.K	EN12667	
Résistance à la compression	≥ 150	kPa	EN826	CS(Y)150
Adhérence au support	≥ 100	kPa	EN1607	A3
Teneur en cellules fermées	≥ 90	%	ISO 4590	CCC4
Stabilité dimensionnelle 70°C/90% RV, 48 h. - long.+largeur / épaisseur -20°C, 48 h. - long.+largeur / épaisseur Déformation (168 h.) 40 kPa charge à 70°C	≤ 9 / ≤ 5 ≤ 2 / ≤ 1 ≤5	% % %	EN1604	DS(70,90)2 DS(-20,-)2 DLT(2)5
Classement au feu Classe européenne SBI	E		EN13501-1	E
Absorption d'eau	≤ 0,3	kg/m ²	EN 1609	W0,3

Tableau de performance

Ep.(mm)	Revêtement ouvert à la diffusion ou pas de revêtement		Un côté du revêtement ouvert à la diffusion et un côté du revêtement fermé à la diffusion		Deux côtés de revêtement fermé à la diffusion	
	Conductivité thermique déclarée obsolète (λ _D)	Résistance thermique (R _D)	Conductivité thermique déclarée obsolète (λ _D)	Résistance thermique (R _D)	Conductivité thermique déclarée obsolète (λ _D)	Résistance thermique (R _D)
40	0,027	1,48	0,026	1,54	0,023	1,74
45	0,027	1,67	0,026	1,73	0,023	1,96
50	0,027	1,85	0,026	1,92	0,023	2,17
55	0,027	2,04	0,026	2,11	0,023	2,39
60	0,027	2,22	0,025	2,40	0,023	2,61
65	0,027	2,41	0,025	2,60	0,023	2,83
70	0,027	2,59	0,025	2,80	0,023	3,04
75	0,027	2,78	0,025	3,00	0,023	3,26
80	0,026	3,08	0,025	3,20	0,023	3,48
85	0,026	3,27	0,025	3,40	0,023	3,69
90	0,026	3,46	0,025	3,60	0,023	3,91
95	0,026	3,65	0,025	3,80	0,023	4,13
100	0,026	3,85	0,025	4,00	0,023	4,35
105	0,026	4,04	0,025	4,20	0,023	4,56
110	0,026	4,23	0,025	4,40	0,023	4,78
115	0,026	4,42	0,025	4,60	0,023	5,00
120	0,025	4,80	0,025	4,80	0,023	5,22
125	0,025	5,00	0,025	5,00	0,023	5,43
130	0,025	5,20	0,025	5,20	0,023	5,65
135	0,025	5,40	0,025	5,40	0,023	5,87
140	0,025	5,60	0,025	5,60	0,023	6,09
145	0,025	5,80	0,025	5,80	0,023	6,30
150	0,025	6,00	0,025	6,00	0,023	6,52





*Quality insulation
with a personal touch*

Autres propriétés de la mousse

		Valeur	Unité	Méthode	
Etanchéité à l'air	30 – 40 mm. 60 mm.	< 0,009 < 0,009	m ³ /(h.m ²)	EN 14122	
Perméabilité	Ep.: 97 mm	$\mu = 134$		EN 12086	
Emissions de COV	Total	170	$\mu\text{g}/\text{m}^3$	EN 16000	
	Classe décret DEVL1101903D	A+			
Chlore lixiviable		< 20	mg/kg	ASTM C871-04	
Isolation acoustique (contact)	ΔL_{lin} ΔL_w	60 mm. 2 13	250 mm. 4 15	dB	ISO 10140-3
Raideur dynamique	E_{dyn}	8,5	MN/m ²	EN 29052-1	

Remarques

Tous nos produits doivent être traités par des personnes compétentes en la matière. En cas de doute, vous devez nous contacter. Lors du traitement du polyuréthane, il faut tenir compte du risque d'incendie. Toutes les mesures doivent être prises pour éviter que les produits ne s'enflamme. Il convient par ailleurs de s'assurer que des moyens d'extinction appropriés sont à portée de main. Lors d'une application à l'intérieur, la surface de mousse doit toujours être recouverte d'une couche d'une résistance au feu suffisante. En cas d'application à l'extérieur, la surface de mousse doit être revêtue d'une couche de protection.

Les conseils relatifs à l'application technique, qu'ils soient verbaux, écrits ou étayés par des essais, sont fournis de bonne foi, mais sans aucune garantie, même à l'égard des droits éventuels de toute tierce partie. Ils ne vous dispensent pas de l'obligation de contrôler l'adéquation de tout produit livré par nos soins par rapport aux procédures et objectifs visés.



FICHES TECHNIQUES****

REmplissage thermique & acoustique

Iso-Bel®



EPS CARRO-BEL constitue un élément essentiel de la gamme de planchers isolants. Il s'agit de billes en mousse de polystyrène pure d'une taille contrôlée.

Elles sont recouvertes d'un agrégat qui en améliore les caractéristiques thermiques et acoustiques. Ce mortier léger est applicable facilement, car il peut être pompé sur de grandes distances et à des hauteurs élevées.

Sa structure légère permet de l'utiliser aisément et simplement pour corriger des dénivellations. Ce mortier peut être coulé sur tous types de surfaces, pour autant qu'elles puissent en supporter le poids et qu'elles satisfassent aux normes et à la NIT 223 du CSTC. La dilatation de cette masse homogène est presque nulle.

Cette couche de remplissage n'est pas sujette aux mouvements hydrothermiques et aux déformations dues à la tension, comme c'est le cas des chapes. Dès lors, aucune bande latérale n'est nécessaire.

Un joint latéral sera automatiquement obtenu lors du durcissement de la couche de remplissage. Il convient que l'entrepreneur protège les matériaux absorbants, tels que les plaques de plâtre.

AVANTAGES ISO-BEL®

- Très léger
- Isolant thermique
- Meilleur confort acoustique
- Homogène
- Respectueux de l'environnement
- Ininflammable / imputrescible
- Rapidement et facilement pompable



APPLICATIONS ISO-BEL®

- Chapes
- Couches d'égalisation / couches de remplissage
- Dénivellations
- Chauffage par le sol
- Support pour conduites
- Nouvelles constructions / rénovation / industrie

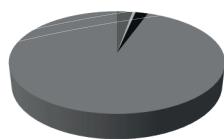


CARACTÉRISTIQUES	ISO-BEL® 50 FLEX	ISO-BEL® 90	ISO-BEL® 200
Densité	50 kg/m ³	90 kg/m ³	200 kg/m ³
CEM III 42,5	25 kg	70 kg	160 kg
Polystyrène	850 litres	850 litres	850 litres
Eau / Flex	5 kg / 20 kg	33 kg	72 kg
Sable	-	-	-
Atténuation du bruit	13 dB	13 dB	15 dB (WTCB)
Allègement	98%	96 %	90 %
Résistance après 28 jours	0,06 N/mm ² (WTCB)	0,12 N/mm ² (WTCB)	0,4 N/mm ² (WTCB)
λ - dry λ - U,i	0,037 W/mK (EPBD) 0,038 W/mK (EPBD)	0,046 W/mK (EPBD) 0,055 W/mK (EPBD)	0,062 W/mK (EPBD) 0,066 W/mK (EPBD)
Épaisseur minimale	3 cm	3 cm	3 cm
Classement au feu	Ininflammable, A2	Ininflammable, A2	Ininflammable, A2

	ISO-BEL® 300	ISO-BEL® 500
Densité	300 kg/m ³	500 kg/m ³
CEM III 42,5	260 kg	260 kg
Polystyrène	850 litres	850 litres
Eau / Flex	120 kg	120 kg
Sable	-	200 kg
Atténuation du bruit	15 dB	17 dB
Allègement	88 %	80 %
Résistance après 28 jours	1,0 N/mm ²	3,2 N/mm ²
λ - dry λ - U,i	0,070 W/mK	0,110 W/mK
Épaisseur minimale	3 cm	3 cm
Classement au feu	Ininflammable, A2	Ininflammable, A2

COMPOSITION

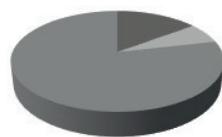
ISO-BEL 50 FLEX



ISO-BEL 90



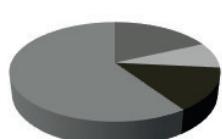
ISO-BEL 200



ISO-BEL 300



ISO-BEL 500



FICHES TECHNIQUES ****

FR

NOUVEAU

INSULIT 4+2

mince et performant

L'isolation acoustique des sols
aux bruits d'impact et bruits aériens

ΔLw 26 - 35 dB

CE

R=0,19 m²K/W
Performance thermique

insulco
Technical products



insulit 4+2

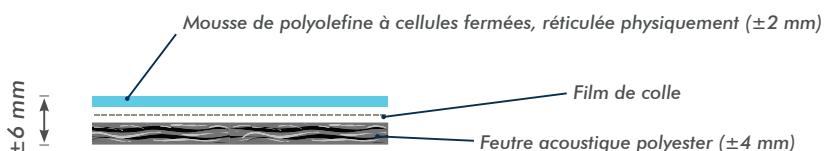
“ **Insulit 4+2 est une sous-couche acoustique destinée à limiter la transmission des bruits d'impact et de choc entre étages.** Elle se place sous une chape flottante de minimum 5 cm d'épaisseur. Insulit 4+2 est développé et produit par insulco, le spécialiste belge en sous-couches acoustiques depuis 25 ans. Elle dispose de rapports d'essais récents suivant les critères rigoureux de la norme EN ISO 717-2.

”

LA solution très économique

Structure

Insulit 4+2 est constitué d'une couche de ± 2 mm d'épaisseur de mousse de polyoléfine réticulée physiquement à cellules fermées associée à un feutre acoustique à faible rigidité dynamique de ± 4 mm d'épaisseur. L'intérêt d'avoir associé un feutre avec une mousse est de pouvoir couvrir une plage de fréquences beaucoup plus large. Le feutre permet de corriger les basses fréquences et la mousse corrige les moyennes et hautes fréquences.



Caractéristiques



Matériaux	Polyoléfine réticulée physiquement et feutre polyester acoustique
Épaisseur	± 6 mm sous 1,5 kPa
Couleur	bleu ciel (mousse) / anthracite (feutre)
Réduction aux bruits d'impact	$\Delta Lw = 26$ dB ^(A) (ISO 717-2:2013; EN ISO 10140-3:2010) $\Delta Lw = 35$ dB ^(B) (ISO 717-2:2013; EN ISO 10140-3:2010)
Réduction aux bruits aériens	$\Delta 35$ dB $R_w/2$ (ISO 12354-1)
Raideur dynamique	$s' = 8$ MN/m ³ (EN 29052-1)
Résistance à la déchirure	52 - 57 N (EN 12310-1)
Compression	± 10 % sous 2 kPa (tolérance 10%)
Résistance thermique	$R_D = 0,19$ m ² ·K/W (EN 823:2013)
Conductivité thermique	$\lambda = 0,0356$ W/m·K à 10°C (mousse) (EN 12667:2001) $\lambda = 0,0353$ W/m·K à 10°C (feutre) (EN 12667:2001)
Longueur	50 m
Largeur	1,50 m
Poids	± 220 g/m ²
Poids / rouleau	± 18 kg
Recouvrement	Fixation avec rouleau de tape kraft fourni
Emballage	plastique

**insulit s'exporte vers
de nombreux pays**



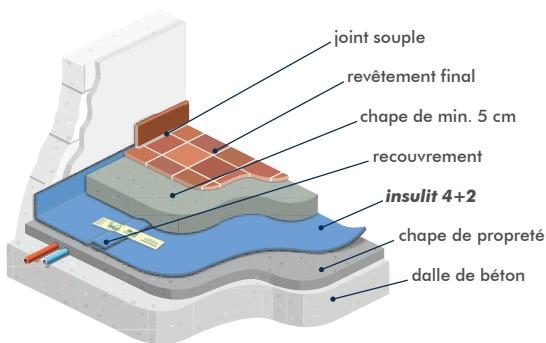
ultra mince - ultra performant

Avantages

- Atténuation des bruits d'impact et des bruits aériens
- En rouleau, pose facile et rapide
- Économique
- Tape fourni pour fixer les revêtements
- Polyoléfine réticulée physiquement : longévité garantie
- Micro cellules fermées
- Mince, léger et souple
- Faible rigidité dynamique : performance acoustique
- Faible fluage
- Rapports CSTC récents = garantie des résultats

Pose flottante

La sous-couche acoustique insulit 4+2 se place sous une chape flottante de minimum 50 mm d'épaisseur. Elle permet de désolidariser la dalle du reste de la structure du bâtiment et empêcher ainsi la transmission des bruits de contact.



Références

Depuis de nombreuses années la gamme insulit est un gage de qualité et de sécurité pour les promotions d'immeubles, bâtiments publics, hôtels, etc.



Bruxelles, Belgique
CHIREC - Hôpital site Delta (2016)
insulit - 100.000 m²



Bruxelles, Belgique
Aéroport - The Connector (2013)
insulit - 10.000 m²



Saidia, Maroc
Be Live Collection Hotel (2015)
insulit - 4.400 m²



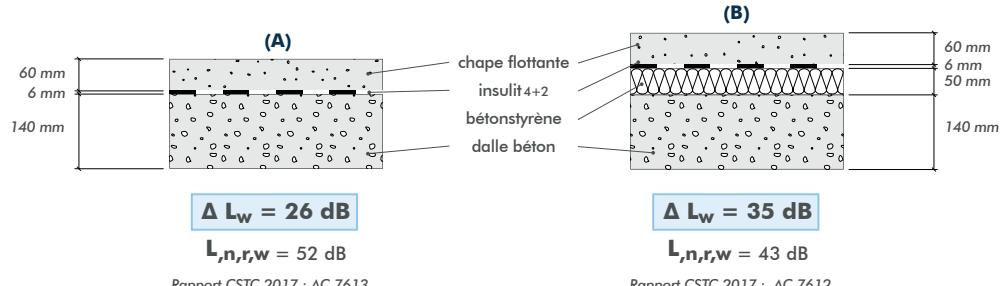
Performances acoustiques

1 - Bruits d'impact

Insulit 4+2 a été testé selon la norme EN ISO 717-2. Deux configurations ont été envisagées en laboratoire : l'une sous une chape de 60 mm (A), l'autre sous une chape de 60 mm et sur une isolation thermique de béton styrène de 50 mm (B).

Amélioration du ΔL_w – suivant norme EN ISO 717-2:2013 ; EN 10140:2010

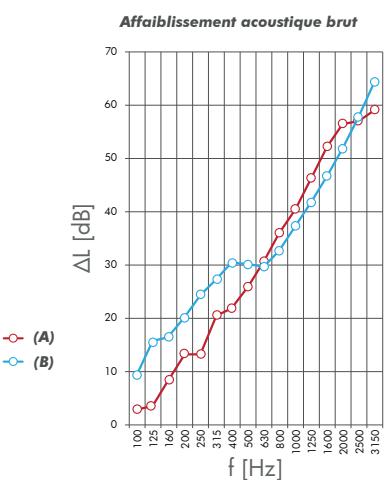
Réduction pondérée du niveau de bruit de choc entre étage.



Indice d'amélioration acoustique (ΔL) :

Réduction des niveaux des bruits de choc par fréquence grâce à l'ajout la sous-couche insulit 4+2.

fréquence	(A)	(B)
250 Hz	13,3 dB	24,4 dB
500 Hz	25,9 dB	30,2 dB
800 Hz	35,9 dB	32,6 dB
1250 Hz	46,3 dB	41,8 dB
2000 Hz	56,6 dB	51,8 dB
4000 Hz	64,8 dB	66,1 dB





2 - Bruits aériens

Amélioration du R_w suivant norme EN 12354-1

Insulit améliore le confort en limitant une partie des bruits aériens : $\Delta 35 \text{ dB } -R_w/2$.

Les sous-couches insulit permettent de découpler efficacement la chape de la dalle de compression (principe de masse-ressort-masse). La fréquence de résonance (F_0) est très basse (toujours $\leq 80 \text{ Hz}$) grâce à la faible rigidité dynamique de l'insulit 4+2.

Comparativement, la sous-couche insulit 4+2 permet d'obtenir une isolation jusqu'à $\Delta 7 \text{ dB } -R_w/2$ supérieure aux autres sous-couches, dont la rigidité dynamique est plus élevée. Le gain est conséquent.

Rappel : La fréquence de résonance est dépendante de la rigidité dynamique de la membrane (s'), de la masse surfacique du plancher porteur ($m'1$) et de la masse surfacique de la chape ($m'2$).

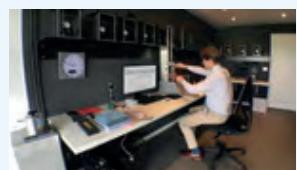


Labo insulco NOUVEAU

Recherche et développement
contrôle – CE.

Tests internes :

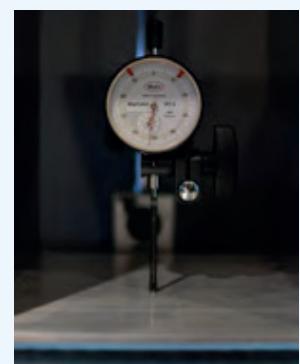
- Rigidité dynamique (EN29052/1)
- Résistance thermique (EN 12667)
- Fluage en compression
- Résistance compression /traction/ déchirure
- Poids
- Épaisseur (EN 823)



Fluage dans le temps :

La sous-couche insulit 4+2 est créée pour durer. Nous choisissons des matériaux qui ne s'écrasent pas dans le temps sous la charge du sol flottant.

- Tests effectués sous 1,5 kPa



insulit 4+2

Produit en Belgique

Mise en œuvre

1 Préparation

1 Réaliser une chape d'égalisation afin de recouvrir les tuyaux et autres gaines. Si la réalisation d'une pré-chape est impossible, dérouler l'insulit 4+2 directement sur les techniques. La dalle béton doit être plane et soigneusement brossée. Aux croisements de tubes, égaliser à l'aide de sable ou de ciment afin qu'il n'y ait pas d'espace creux sous la membrane insulit.



(1) Dérouler l'insulit 4+2 avec un recouvrement de 5 à 10 cm

2 Pose de la sous-couche

2 Dérouler l'insulit 4+2 avec le feutre vers le sol. Réaliser un recouvrement de 5 à 10 cm avec la mousse et le feutre sur la bande précédemment posée (1).



(2) Assurer le maintien des recouvrements avec le tape joint

Maintenir les recouvrements à l'aide de l'adhésif fourni (30 cm d'adhésif collés perpendiculairement aux recouvrements tous les 1 m suffisent) (2). Relever l'insulit 4+2 de ± 10 cm contre les murs (3). En cas de chape liquide, assurer l'étanchéité totale de la sous-couche.

Isoler soigneusement les canalisations verticales de la chape qu'elles traversent à l'aide de manchons confectionnés sur place à partir de l'insulit 4+2 ou de la mousse autocollante Stickelfoam Insulco.



(3) Remonter de ± 10 cm contre les murs avant de réaliser la chape

3 Réalisation de la chape

3 Directement après la pose, couler une chape renforcée de minimum 5 cm d'épaisseur sur l'insulit 4+2 (4). Une fois la chape coulée et le revêtement de sol posé, couper le surplus d'insulit 4+2. Poser la plinthe légèrement plus haut que le revêtement de sol final afin d'éviter toute transmission acoustique latérale. Ensuite, réaliser un joint souple sous la plinthe. La chape sera réalisée selon les recommandations officielles (pour la Belgique, suivre la NIT 189-193).



(4) Réaliser une chape de min. 5 cm d'épaisseur sur l'insulit 4+2

Chauffage par le sol ?

Il est possible d'utiliser l'insulit 4+2 en combinaison avec un chauffage par le sol. Dans ce cas, nous conseillons que celui-ci soit placé au-dessus de l'insulit 4+2. Le système de chauffage par le sol sera choisi afin de pouvoir être placé en pose flottante (treillis, membrane structurées,...). Les tuyaux ne pourront en aucun cas être fixés à travers l'insulit 4+2.

insulco
Technical products Le spécialiste en isolation des bruits d'impact

Z.I. Sud (1) • Rue Buisson aux Loups 1a • 1400 Nivelles

Tél : +32 (0)67 41 16 10 • Fax : +32 (0)67 41 16 16

e-mail : insulco@insulco.be • Web : www.insulco.be

numéro d'entreprise : BE 0405.642.815 – RPM Nivelles

Les renseignements fournis sont le résultat d'études et d'expériences, ils sont communiqués de bonne foi, mais ne peuvent en aucun cas constituer une garantie de notre part ni engager notre responsabilité, même en cas de violation de droits de tiers. Nous ne sommes pas responsables de la pose des produits et des résultats obtenus. Éd. Resp. : insulco sprl, rue Buisson aux Loups, 1a - Z.I. Sud - 1400 Nivelles - Édition 09/2017



Visitez notre site :
www.insulco.be

FICHES TECHNIQUES ****

FICHE TECHNIQUE D275 III

D275 III



DESCRIPTION

Les unités de ventilation Vasco D275 III avec récupération de chaleur sont équipées de série des éléments suivants:

- la possibilité d'un montage au mur ou au plafond
- raccordements des conduits d'air intérieur en haut
- raccordements des conduits d'air extérieur en bas
- manchon de connexion galvanisé (4 pcs)
- construction interne étanche en EPP (polypropylène expansé)
- échangeur de chaleur en plastique offrant un rendement élevé
- ventilateurs radiaux à courant continu avec aubes incurvées vers l'arrière
- débit d'air constant grâce à une régulation de vitesse automatique et indépendante de la pression
- by-pass modulant et automatique (ventilation nocturne d'été)
- contact d'alarme
- contacts 3 positions pour commande externe
- signal 0-10 V pour commande externe (par un système domotique, par exemple)
- filtre à air G4 pour l'évacuation et F7 pour l'air frais, filtres selon EN779-ISO16890 F7 - ePM1 55%, G4 - Coarse 65%
- possibilité de combiner jusqu'à 3 unités de ventilation sur une ou plusieurs contrôles
- possibilité de combiner jusqu'à 20 sélecteurs RF (3 positions/CO₂/RH (humidité) avec 1 unité de ventilation
- siphon sec
- interrupteur RF à 3 positions :
 - Montage murale en surface
 - 3 positions de ventilation + Fonction minuterie + Réglage automatique
 - Réglage du débit d'air maximal
 - Feedback LED
 - Fonctionne sur piles (3V Lithium CR2450N)

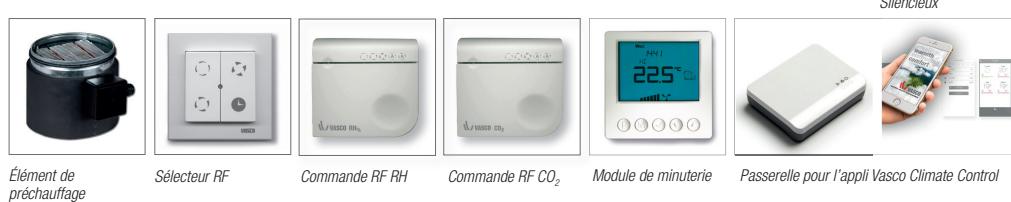


OPTIONS

- Élément électrique préchauffage
- Sélecteurs RF supplémentaires
- Pilotage à la demande avec commande (humidité) RF de gestion du taux d'humidité (2x1,5V AA)
- Pilotage à la demande avec commande CO₂ RF (1x230V+N)
- Commande par Module de minuterie avec écran LCD (1x230V+N)
- Commande par l'application Vasco Climate Control (passerelle)
- Silencieux pour un amortissement acoustique supplémentaire



Silencieux



Élément de préchauffage

Sélecteur RF

Commande RF RH

Commande RF CO₂

Module de minuterie

Passerelle pour l'appli Vasco Climate Control



FICHE TECHNIQUE D275 III

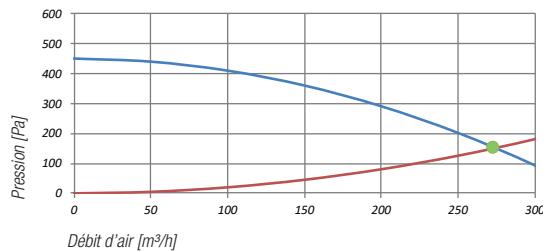
D275 III



DONNÉES TECHNIQUES

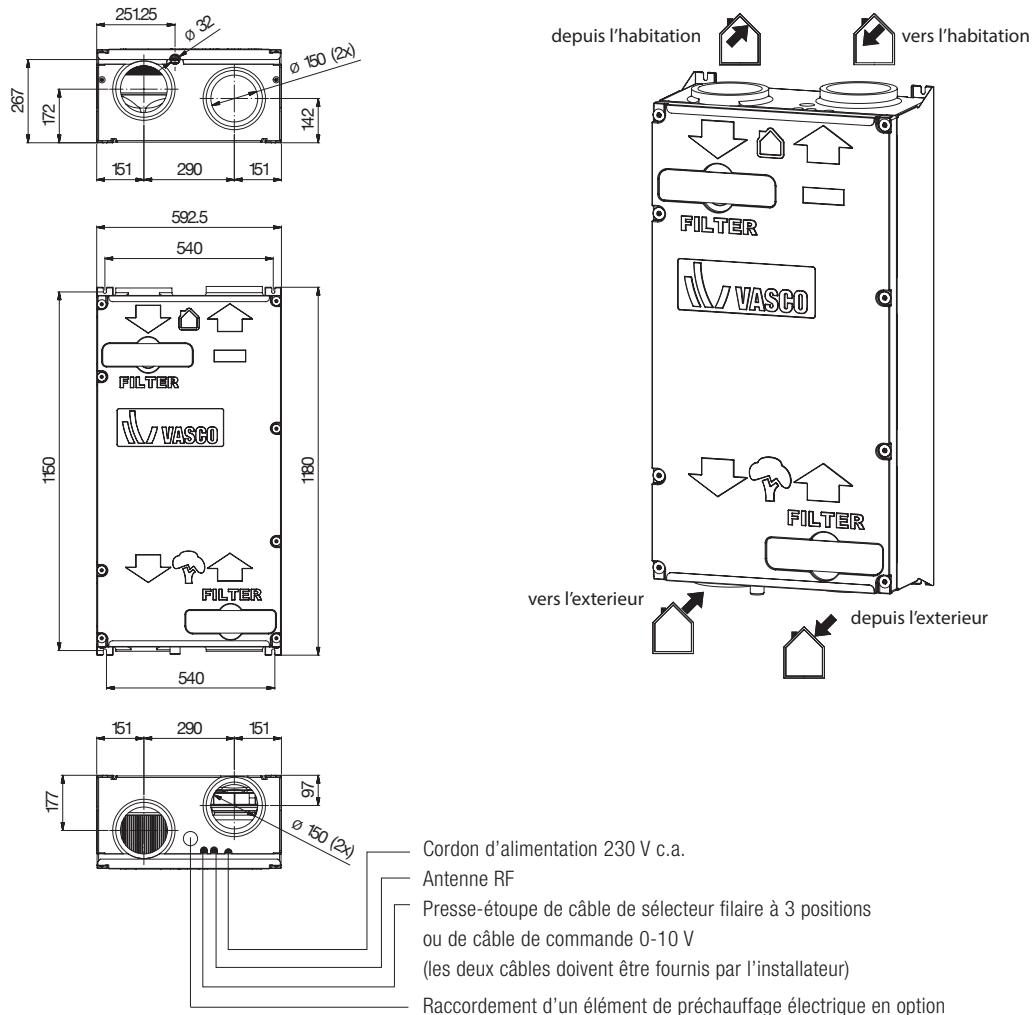
		D275 III		
Dimensions (hxlxp)	mm	1183	x	592 x 300
Poids	kg	23		
Tension d'alimentation	V	230		
Débit d'air max. par 150 Pa	m ³ /h	275		
Rendement conforme EN13141-7	%	93,8%		
Rendement conforme à EN308 annexe G	%	85% à 172 m ³ /h		
	%	84% à 200 m ³ /h		
	%	83% à 251 m ³ /h		
	%	80% à 275 m ³ /h		
Puissance absorbée (EPBD)	W	2 x 83		
Label énergie		A		
Label énergie avec 2 capteurs (CO ₂ ou RH (humidité))		A+		
Puissance acoustique à 70% Q _{vmax} à 50 Pa	dB	52		
Position du ventilateur		1	2	3
Capacité	m ³ /h	69	138	275
Pression	Pa	15	42	150
Puissance	W	12	34	143
Courant	A	0,15	0,33	1,17

GRAPHIQUE D275 III



D275 III

DIMENSIONS ET RACCORDEMENTS



Dimensions en mm

07 / 2022

VASCO
www.vasco.eu

90.01.05.75







I M M O